

Brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **87 (2015)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

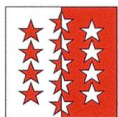
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



VALAIS

Balcons en montagne

Nouvellement créée, la Société coopérative d'habitation valaisanne pour l'accès au logement (SCHVAL) va construire deux immeubles à Crans-Montana, sur la commune de Randogne. Le Valais va-t-il redécouvrir l'habitat coopératif?

A Crans-Montana, la coopérative travaille sur un projet de deux locatifs Minergie en R+3, pour un total de 35 logements. Elle a obtenu une promesse de DSDP (ddp) sur un terrain propriété de la bourgeoisie de Montana. Pour cette réalisation, l'atelier Actescollectifs Architectes SA, à Sierre, a dû composer avec la présence d'immeubles de 7 étages, implantés immédiatement en aval de la parcelle. Mais, en jouant avec les orientations, il a trouvé des solutions qui offriront des dégagements intéressants aux futurs coopérateurs.

La Société coopérative d'habitation valaisanne pour l'accès au logement (SCHVAL) est une création de la Régie du Rhône, qui gère notamment quelques centaines de logements pour le compte de sept coopératives d'habitation à Genève. A l'origine de cette opération, un constat:

les prix des terrains sur le haut plateau de Crans-Montana rendent difficile l'installation et le maintien des jeunes de la région. Présenté aux communes et aux bourgeoisies par la future SCHVAL, les principes de la coopérative et du DSDP, peu connus en Valais, ont intéressé, et un premier terrain a été attribué. Les deux immeubles proposeront des appartements de 1,5 à 3,5 pièces (jusqu'à 80 m²) idéaux pour célibataires et jeunes familles. Une demande de permis de construire a été déposée, mais le traitement d'oppositions, issues du voisinage, pourrait repousser le début des travaux.

A l'avenir, la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), peu encline à favoriser la construction de résidences secondaires, pourrait incidemment favoriser le développement de la coopérative d'habitation dans le canton. Surtout là où, comme à Crans-Montana, le besoin en appartements à loyers abordables se fait sentir. Catherine Dubey, qui pilote le projet, confirme que des contacts ont été pris sur le haut plateau, mais aussi dans d'autres secteurs, en vallée comme en plaine.

@ ActesCollectifs Architectes/DR





VAUD

16

A Lausanne, la coopérative habitante a débuté la rénovation d'un immeuble, rue de l'industrie 6. Début 2017, ses membres s'installeront dans les huit appartements – dont deux dans les combles. Au rez, une arcade a été attribuée à une association, devenue membre d'I6. Une deuxième doit encore l'être, à une entité susceptible de contribuer à la vie du quartier, selon la préférence du maître d'ouvrage. Le bâtiment a été cédé par la Ville en ddp, suite à un appel d'offres remporté par la coopérative. Il s'agissait d'un vénérable locatif ouvrier, dont le toit avait été partiellement détruit dans un incendie. Le cahier des charges de la rénovation, fixé par la Ville, mentionnait un standard Minergie (qui sera atteint), et la préservation de l'identité du bâtiment (protégé par une note 3 à l'inventaire). L'architecte Olivier Rochat, membre d'I6, a pris le parti de conserver la lisibilité des typologies d'origine, il a aussi préservé l'antique cage d'escalier. Selon lui, seule une entité à but non lucratif pouvait réussir à satisfaire aux contraintes parfois contradictoires – bâti vétuste, endommagé, Minergie, préservation, logements pour les classes moyennes... Un avis qui atteste que les coopératives, même petites, sont des partenaires incontournables des collectivités publiques.



NEUCHÂTEL

La Renouveau

A La Chaux-de-Fonds, des travaux ont été entrepris début novembre dans un immeuble R+4, à la rue du Commerce 95-97. Le bâtiment est situé dans le périmètre figurant sur la liste du Patrimoine universel de l'Unesco. Ces rénovations lourdes sur un bâti pratiquement insalubre dureront une année et demi, et permettront la création d'une trentaine de logements. L'objet a été cédé par la Ville en droit de superficie, spécifiquement pour être attribuée à une coopérative. L'étude Terrier, à laquelle ce genre de mission a déjà été confiée, a été chargée de donner naissance à La Renouveau.



FRIBOURG

Parloca Fribourg

Six immeubles: un à Grattavache, un à Mézières, un à Semsales, un à Villaz-St-Pierre et deux à Romont ont été rachetés par la Fondation pour la location-participation (Parloca Fribourg). Comptabilisant un total de 61 appartements, les six bâtiments datent majoritairement du début des années 90. Ils ont commencé à sortir du cadre de subventionnement. Mais ni cela, ni leur rattachement à la Parloca n'aura d'influence sur les prix, tout au plus un rééquilibrage entre loyers et charges, précise le secrétaire de la fondation Philippe Thalman. Avec ces rachats, son parc compte désormais 28 objets. Et la Parloca demeure plus que jamais vouée au rachat d'immeubles anciens aux loyers bon marché afin de les soustraire au marché spéculatif!

Maison Neuve

A Matran, la coopérative entreprend la rénovation des 16 cuisines de son immeuble. Une consultation avait été lancée auprès des sociétaires afin de déceler les besoins et les souhaits en vue de l'amélioration de la construction, jeune d'un demi-siècle. Chauffage solaire? Isolation? Un consensus s'est dégagé au profit des cuisines, vétustes, et d'une manière générale pour des interventions sans impact sur les loyers. La coopérative avait été fondée en 1991, pour l'acquisition du bâtiment, qui avait ensuite été rénové.

FAITES-LE SAVOIR!

Votre coopérative ou votre fondation vient d'obtenir ou d'acquérir un terrain? Elle a déposé un permis de construire? A entrepris des travaux de construction ou de rénovation? Le chantier est achevé? Transmettez l'information à la rédaction – redaction@habitation.ch



maltech.ch

location d'élevateurs à nacelle

0848 62 58 32

camions

camionnettes 3,5 t

articulés et
télescopiques

sur véhicules
tout terrain

ciseaux

nacelle
remorquables